

QUATRE PROPOSITIONS

RELATIVES A LA NOMENCLATURE

ÉMISES PAR UN COMITÉ DE BOTANISTES DE BERLIN;

LETTRE D'APPROBATION DE **M. Alphonse De CANDOLLE**.

Dans le but d'apaiser le conflit d'opinions qu'avait fait naître l'ouvrage réformateur de M. O. Kuntze (1) et d'amener une entente sur les points contestés relativement aux genres, quatre éminents botanistes de Berlin, MM. P. Ascherson, A. Engler, K. Schumann et J. Urban, ont récemment proposé à l'approbation de leurs confrères, par une circulaire, les quatre résolutions ci-après dont nous reproduisons exactement les termes :

- I. LA PRIORITÉ DES GENRES ET DES ESPÈCES DATERA DE L'ANNÉE 1752, RESP. 1753.
- II. LES *nomina nuda* ET *seminuda* SERONT REJETÉS. DES FIGURES DONNÉES SANS DIAGNOSE NE POURRONT FONDER LA PRIORITÉ D'UN NOM DE GENRE.
- III. LES NOMS DE GENRE SEMBLABLES ENTRE EUX SERONT CONSERVÉS, QUAND MÊME ILS NE SE DISTINGUENT QUE PAR LA DÉSIGNENCE.
- IV. TELS GENRES, OU GRANDS OU GÉNÉRALEMENT CONNUS, QUI SONT CITÉS CI-DESSOUS CONSERVERONT LEURS NOMS, QUI, A LA RIGUEUR, SERAIENT A REJETER. AJOUTEZ QUE, POUR QUELQUES-UNS DE CES GENRES, LA NÉCESSITÉ DE CHANGER, EN VERTU DE LA PRIORITÉ, LES DÉNOMINATIONS ACCEPTÉES JUSQU'À PRÉSENT, N'EST PAS HORS DE DOUTE.

Ces articles étaient accompagnés, dans la circulaire, des commentaires suivants, dont nous avons cru devoir, en quelques passages, modifier légèrement la rédaction.

I. Jusqu'ici on avait accepté presque généralement la proposition de M. Alph. de Candolle de dater la priorité des noms de genre de l'année 1737. Nous croyons cependant devoir faire remarquer que l'introduction de la nomenclature binaire établit

(1) Otto Kuntze, *Revisio generum plantarum vascularium omnium atque cellularium multarum secundum leges nomenclaturæ internationales cum enumeratione plantarum exoticarum in itinere mundi collectarum* (in-8°, 1011 pages, Leipsick, 1891).

une ligne de démarcation très nette entre la botanique ancienne et la moderne, aussi bien pour la nomenclature des genres que pour celle des espèces. Voilà pourquoi, après avoir pris l'avis de M. Alph. de Candolle, nous proposons d'adopter comme point de départ les années 1752 et 1753, celle-ci étant la date de la première édition du *Species plantarum* et la première celle de la 4^e édition du *Genera plantarum* à combiner avec le *Species*. Nous sommes d'avis qu'auparavant Linné ne pouvait guère prétendre à une importance supérieure à celle de Rivin, Tournefort, etc., qui souvent même ont mieux que lui su définir et séparer les genres.

II. Il s'agit de savoir si les genres dont une ou plusieurs espèces ne reposent que sur des citations ou sur des figures sans être caractérisées par des diagnoses (*nomina seminuda*) peuvent être acceptés. Il est évident qu'une bonne figure peut suffire pour reconnaître une espèce et que, par conséquent, la priorité de cette espèce peut remonter à la publication d'une planche. Mais il n'en est pas de même des genres. Sans doute une planche peut représenter tous les caractères d'un genre, mais elle ne met pas en relief ses notes essentielles, celles qui marquent ses limites naturelles. Le droit de priorité n'est donc assuré à un nom de genre que lorsque sa diagnose l'a nettement défini, et, par conséquent, cette priorité n'est pas suffisamment établie par des ouvrages tels que : RUMPHIUS, *Herbarium Amboinense* (1741-1755); — BURMANN, *Flora indica* (1768); — PATRICK BROWNE, *History of Jamaica* (1756); — LAMARCK, *Illustrat. des genres* (en partie), etc.

III. Nous croyons que les noms suivants diffèrent suffisamment et peuvent être conservés les uns auprès des autres : *Acnista* et *Acnistus*, *Adenia* et *Adenium*, *Alectra* et *Alectryon*, *Apios* et *Apium*, *Atropa* et *Atropis*, *Bellis* et *Bellium*, *Calopogon* et *Calopogonium*, *Chlora* avec *Chloræa* et *Chloris*, *Danae* et *Danais*, *Drimia* et *Drimys*, *Glechoma* et *Glechon*, *Galax* avec *Galactia* et *Galaxia*, *Glyphæa* avec *Glyphia* et *Glyphis*, *Hydrothrix* et *Hydrotriche*, *Micranthus* et *Micrantheum*, *Microtea* et *Microtus*, *Platystemma* et *Platystemon*, *Podanthes* et *Podanthus*, *Rubia* et *Rubus*, *Silvæa* et *Silvia*, *Stenosiphon* et *Stenosiphonium*. — Quand il ne s'agit cependant que d'une manière différente d'écrire, comme dans *Asterocarpus* et *Astrocarpus*, *Asterostemma* et *Astrostemma*, *Epidendron* et *Epidendrum*, *Hoppea* et *Hoppia*, *Oxycoccus* et *Oxycoccus*, *Oxythece* et *Oxytheca*, *Peltostemma* et *Peltistemma*, *Tetracelis* et *Tetracleis*, — on pourra supprimer le nom postérieur.

IV. L'établissement de la loi de priorité a été causé par le désir d'une nomenclature fixe. Mais, puisqu'on a constaté que l'emploi rigoureux de ce principe conduit dans certains cas au contraire de ce qu'on veut atteindre, les botanistes qui avaient élevé certaines règles au rang d'une loi peuvent certainement revendiquer le droit d'amender la loi. Voilà pourquoi nous citons une série de noms de genre qu'on ne pourrait changer sans causer une confusion des plus insupportables parce qu'ils sont beaucoup plus connus que ceux par lesquels on devrait les remplacer (1).

A la réception de cette circulaire, le Secrétaire général, afin de s'éclairer lui-même et de pouvoir donner avec exactitude un précieux renseignement qui lui était demandé, écrivit à M. Alphonse de Candolle la lettre suivante :

(1) Nous mentionnerons, à titre d'exemples, dans cette liste de noms génériques que nous ne pouvons reproduire en entier : *Erophila* DC. (1821) conservé au lieu de *Gansbium* Adans. (1763), *Spergularia* Pers. (1805) au lieu de *Buda* ou *Tissa* Adans. (1763), *Oxytropis* DC. (1802) au lieu de *Spiesia* Neck. (1790), *Statice* Willd. (1807) au lieu de *Limonium* Fabr. (1759), *Spiranthes* Rich. (1818) au lieu de *Gyrostachys* Pers. (1807), *Liparis* Rich. (1818) au lieu de *Leptorchis* Thou. (1809), *Luzula* DC. (1805) au lieu de *Juncodes* Adans. (1763), *Setaria* Beauv. (1812) au lieu de *Chamærhaphis* R. Br. (1810), etc.



Candolle, Alphonse de. 1892. "Quatre Propositions Relatives A La Nomenclature Émises Par Un Comité De Botanistes De Berlin; Lettre D'approbation." *Bulletin de la Société botanique de France* 39, 137-138.
<https://doi.org/10.1080/00378941.1892.10828628>.

View This Item Online: <https://www.biodiversitylibrary.org/item/8661>

DOI: <https://doi.org/10.1080/00378941.1892.10828628>

Permalink: <https://www.biodiversitylibrary.org/partpdf/159304>

Holding Institution

Missouri Botanical Garden, Peter H. Raven Library

Sponsored by

Missouri Botanical Garden

Copyright & Reuse

Copyright Status: Public domain. The BHL considers that this work is no longer under copyright protection.

This document was created from content at the **Biodiversity Heritage Library**, the world's largest open access digital library for biodiversity literature and archives. Visit BHL at <https://www.biodiversitylibrary.org>.